

**CORSICA
STATISTICA**

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Agenza di Sviluppo
Economicu di a Corsica
Agence de Développement
Economique de la Corse



OSSERVAZIONE ECONOMICA TERRITORIALE - OBSERVATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

LA PAUVRETÉ EN CORSE A PUVERTÀ IN CORSICA

Pauvreté, précarité, quelles définitions apporter à ces mots ?

La pauvreté s'entend principalement comme absence ou insuffisance de ressources, notamment monétaires. La notion de précarité désigne plutôt une fragilité des revenus et des positions sociales. Pauvreté et précarité sont distinguables l'une de l'autre mais entretiennent de nombreuses correspondances. Depuis les années 70, on assiste à une mutation de la pauvreté, tout d'abord elle a «rajeuni».

En France en 40 ans le taux de pauvreté des moins de 25 ans a été multiplié par deux, alors que celui des plus de 65 ans était divisé de moitié.

Elle s'est aussi déplacée des familles nombreuses, qui sont moins nombreuses vers les familles monoparentales plus répandues, alimentant une féminisation de la pauvreté car elles sont majoritairement à la tête de cette catégorie de ménages et ont plus de difficultés encore sur le marché du travail.

La pauvreté a donc principalement changé de visage plutôt qu'augmenté ou diminué. Aujourd'hui elle concerne des jeunes et des enfants vivant dans des ménages jeunes qui n'ont pas accès à une insertion professionnelle stable. Ainsi que des femmes qui entrent et sortent par période du seuil de pauvreté.

La pauvreté touche aussi des personnes en activité, nommées les *travailleurs pauvres*, vivant dans des familles à faibles revenus.

L'exclusion et la précarité sont durables et ce sont approfondies avec les crises économiques.

La Corse se démarque depuis plusieurs années comme la région la plus pauvre de France métropolitaine avec en 2016 un taux de 19,6 %. Les personnes en situation de précarité ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 026 euros par mois pour une personne seule, 1 562 euros pour un couple sans enfant et 2 186 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Devant ce contexte social et économique dégradé, l'Assemblée de Corse a adopté en mars 2017, son "Plan de lutte contre la précarité" afin d'apporter une réponse politique forte par une déclinaison d'actions concrètes.

L'Agence de Développement Économique de la Corse, via Corsica Statistica - son observatoire économique et statistique - fournit par ce document élaboré chaque année, un éclairage et un suivi dans le temps d'une pauvreté structurelle qui s'est installée en Corse, en répertoriant un certain nombre d'indicateurs.

Puvertà, precarietà, cumu si pudarianu definisce ste parulle ?

Si presenta a puvertà cum'è un'assenza o una mancanza di risorse è in particolare di mezi finanziariii. Quand'ellu si parla di precarietà, si mintuveghja piuttosto una debulezza di guadagni è di pusizione suciale. Sò sfarente a puvertà è a precarietà ma cumpigliughjanu parechje currispundenze.

Dapoi l'anni 70, ci hè una mutazione di a puvertà, in prima tocca di più a giuventù. In Francia, in 40 anni, hè propiu duppiatu u percentuale di puvertà di i menu di 25 anni, mentre ch'ellu hè calatu à dimezu quellu di i più di 65 anni.

Si ritrova dinò menu ind'e famiglie numerose è di più ind'è quelle dette « monoparentale » currente assai, appughjendu una feminizzazione di a puvertà. Infatti, e donne sò di regula à u capu di sta categoria di famiglie è si traduce sta situazione ancu in difficoltà nant'à u mercatu di u travagliu.

Hà cambiatu di visu a puvertà invece di cresce o di calà. Cuncerneghja oghje giovani è zitelli campendu ind'e famiglie giovane ch'un anu accessu à un'inserzione professionale soda. Ci sò e donne dinò chì entrenu è sortenu di u sogliu di puvertà.

Tocca ancu a ghjente in attività, chjamate i « travagliadori poveri », è campendu ind'e famiglie à guadagni bassi.

Sò durevule a sclosure è a precarietà è sò cresciute colpa à e crise ecunomiche.

Dapoi parechji anni, si presenta a Corsica cum'è a regione a più povera di Francia metropulitana cù, ind'u 2016, 19,6 % di ghjente tocche. A ghjente in situazione di precarietà anu un livellu di vita inferiore à u sogliu di puvertà à 60 % di u livellu di vita mediu, sia 1 026 euri à u mese per una persona sola, 1 562 euri per un coppiu senza figlioli è 2 186 euri per un coppiu cù dui figlioli di menu di 14 anni.

Di pettu à sta situazione suciale è ecunomicca disprezzata, l'Assemblea di Corsica hà aduttatu di marzu di u 2017 u so Pianu di lotta contr'à a precarietà da purtà una risposta pulitica forte per mezu d'azzione concrete.

L'Agenza di Svilupp Ecunomicu di a Corsica, per mezu di Corsica Statistica -u so usservatoriu ecunomicu è statisticu-, prupone, racugliendu parechji indicatori, una messa in lume è un seguitu ind'u tempu d'una puvertà strutturale presente assai in Corsica.

La Corse détient les records des taux de pauvreté les plus élevés parmi les régions de France métropolitaine

En 2016, le niveau de vie médian de la population de France métropolitaine s'établissait à 20 809 euros. Les disparités entre les régions sont importantes, allant de 19 249 euros dans les Hauts-de-France, à 22 906 euros en Ile-de-France.

La Corse se situe dans les plus bas, soit 19 519 euros. Ainsi, la moitié de la population de l'île vit dans un ménage disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1 626 euros.

Le niveau de vie et la pauvreté étant liés, la région Corse, enregistre les moyennes de taux de pauvreté les plus élevées dans quasiment tous les critères.

C'est ainsi que l'île se distingue avec des taux de pauvreté les plus hauts de métropole.

La Corse inscrit un taux de pauvreté en 2016 de 19,6 %, soit presque 5 points supérieur à celui de France

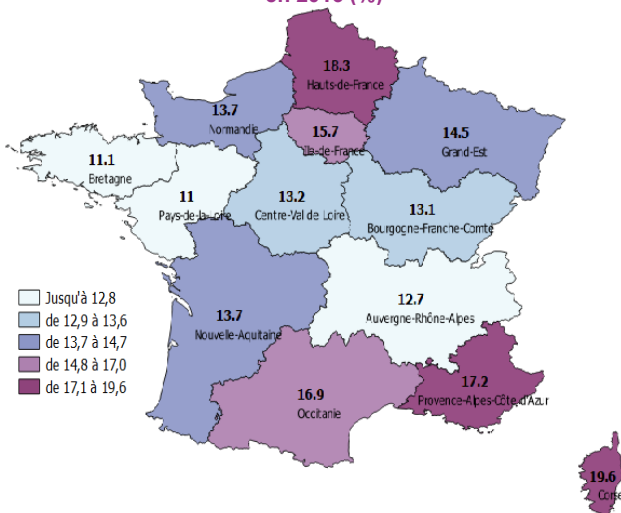
métropolitaine.

Ces personnes en situation de précarité ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 026 euros par mois pour une personne seule. Cette précarité touche en plus grand nombre aussi les ménages locataires à hauteur de 28,7 %.

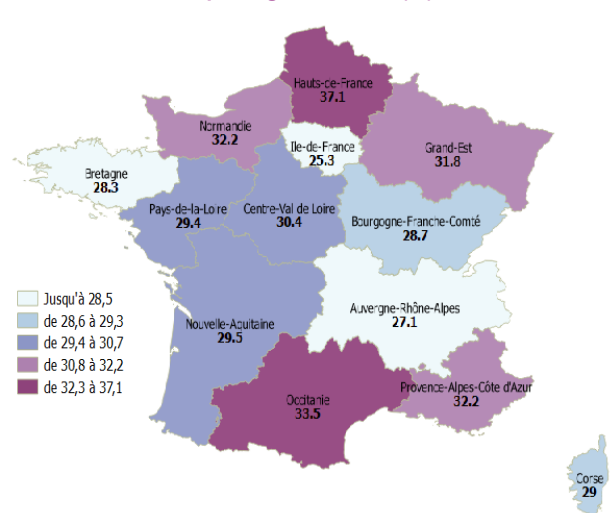
La part des personnes âgées de 75 ans et plus, en situation précaire dépasse très largement les autres régions et la moyenne hexagonale (+ 8,6 points). Le minimum vieillesse est perçu par 10,7 % des retraités, soit trois fois plus qu'au niveau national.

Les familles monoparentales très touchées par la précarité sur l'ensemble du territoire, atteignent 29 % en Corse.

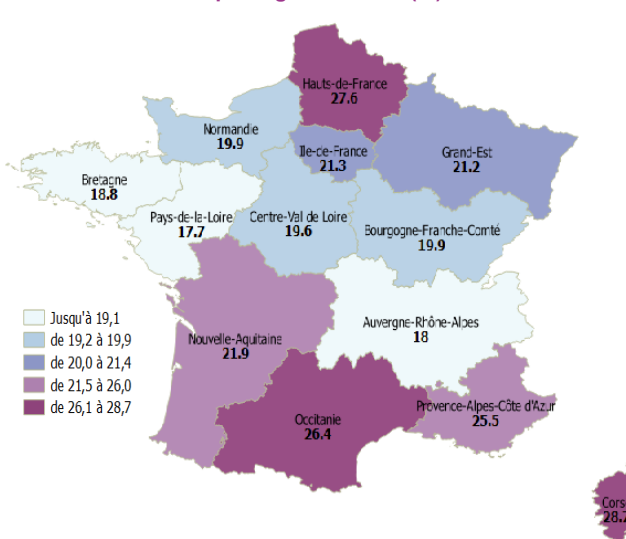
Taux de pauvreté par région en 2016 (%)



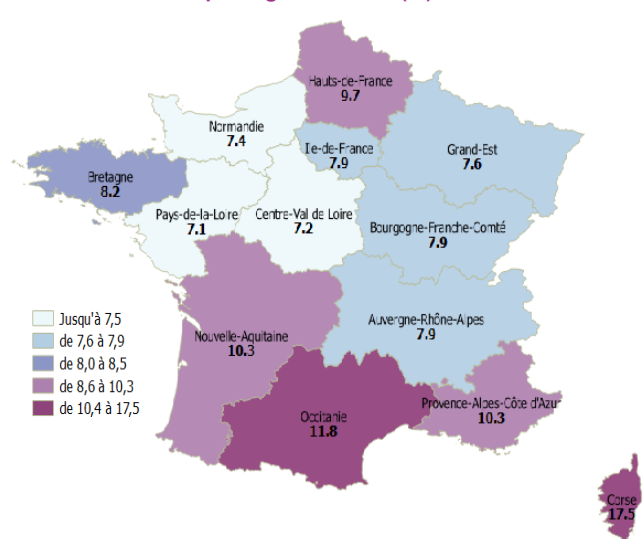
Taux de pauvreté des familles monoparentales par région en 2016 (%)



Taux de pauvreté des ménages locataires par région en 2016 (%)



Taux de pauvreté des «75 ans et plus» par région en 2016 (%)



Champ : ménages fiscaux – hors communautés et sans abris
Sources : Insee, Filosofi 2016 – Traitement CorsiStat

Déclinaison de la pauvreté en Corse

DONNÉES DE CADRAGE DE LA PAUVRETÉ EN CORSE PAR ZONE D'EMPLOI

CALVI - ILE-ROUSSE

Part des ménages fiscaux imposés : **43,0 %**
Médiane du niveau de vie : **18 091 €**
Part des personnes sans diplôme : **36,2 %**
Taux de pauvreté : **23,6 %**
Taux de pauvreté des moins de 30 ans : **31,4 %**
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus : **18,2 %**
Taux de pauvreté des locataires : **33,2 %**

CORTE

Part des ménages fiscaux imposés : **43,9 %**
Médiane du niveau de vie : **18 689 €**
Part des personnes sans diplôme : **37,2 %**
Taux de pauvreté : **21,5 %**
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus : **21,8 %**
Taux de pauvreté des locataires : **30,8 %**

AJACCIO

Part des ménages fiscaux imposés : **53,7 %**
Médiane du niveau de vie : **21 077 €**
Part des personnes sans diplôme : **32,6 %**
Taux de pauvreté : **15,3 %**
Taux de pauvreté des moins de 30 ans : **21,1 %**
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus : **14,7 %**
Taux de pauvreté des locataires : **24,1 %**

SARTENE - PROPRIANO

Part des ménages fiscaux imposés : **43,1 %**
Médiane du niveau de vie : **18 893 €**
Part des personnes sans diplôme : **40,5 %**
Taux de pauvreté : **21,6 %**
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus : **20,9 %**
Taux de pauvreté des locataires : **30,3 %**

BASTIA

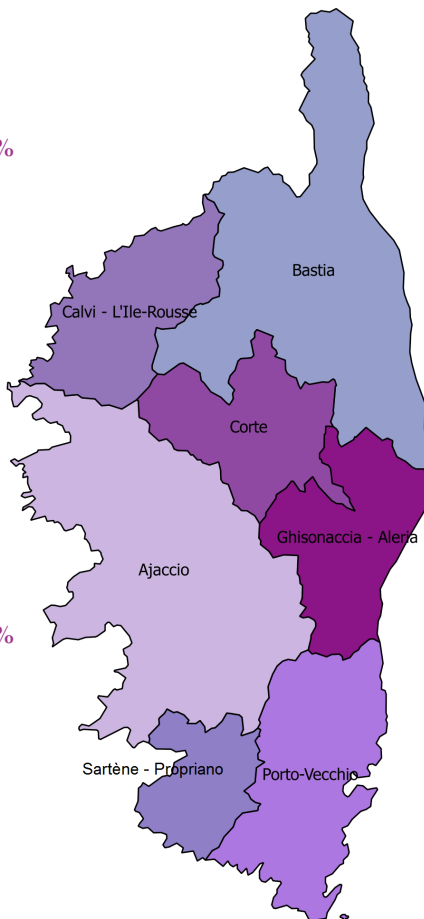
Part des ménages fiscaux imposés : **44,4 %**
Médiane du niveau de vie : **19 063 €**
Part des personnes sans diplôme : **35,9 %**
Taux de pauvreté : **21,0 %**
Taux de pauvreté des moins de 30 ans : **27,7 %**
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus : **18,7 %**
Taux de pauvreté des locataires : **32,6 %**

GHISONACCIA - ALERIA

Part des ménages fiscaux imposés : **40,5 %**
Médiane du niveau de vie : **18 000 €**
Part des personnes sans diplôme : **39,3 %**
Taux de pauvreté : **23,9 %**
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus : **19,8 %**
Taux de pauvreté des locataires : **35,8 %**

PORTO-VECCHIO

Part des ménages fiscaux imposés : **46,4 %**
Médiane du niveau de vie : **18 538 €**
Part des personnes sans diplôme : **35,4 %**
Taux de pauvreté : **21,9 %**
Taux de pauvreté des moins de 30 ans : **21,5 %**
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus : **18,4 %**
Taux de pauvreté des locataires : **31,9 %**



Champ : ménages fiscaux – hors communautés et sans abris

Sources : Insee – Recensement de la population 2016, Filosofi 2016 – Traitement CorsiStat

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

Part des ménages fiscaux imposés : pourcentage des ménages fiscaux qui ont un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'impôt à acquitter pour un ménage fiscal correspond à la somme des impôts à acquitter par les foyers fiscaux qui le composent.

Médiane du niveau de vie : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unité de consommation. La médiane est la valeur qui partage en deux parties égales le niveau de vie.

Ex : Dans la zone d'emploi de Porto-Vecchio, la moitié des ménages ont un niveau de vie annuel en-dessous de 17 890 € et l'autre moitié au-dessus.

Part des personnes sans diplôme : part des personnes âgées de 15 ans ou plus sans diplôme parmi la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée.

Une pauvreté stagnante mais qui reste à un niveau très élevée

Les taux de pauvreté en %	2014			2015			2016			
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropo.
Taux de pauvreté	17,7	22,5	20,3	17,4	21,9	19,6	17,2	21,7	19,6	14,7
Des moins de 30 ans	22,9	30,4	27,2	23,3	29,5	26,8	21,5	28,7	25,6	16,9
Des 60 à 74 ans	15,1	18,7	17,0	14,4	17,8	16,2	14,7	18,0	16,5	9,7
Des 75 ans ou plus	16,2	20,3	18,4	15,6	19,2	17,5	15,9	19,0	17,5	8,9
Des propriétaires	10,4	13,8	12,2	10,0	13,1	11,5	10,0	12,9	11,5	6,7
Des locataires	27,0	33,4	30,4	26,8	33,1	29,9	26,5	32,9	29,9	27,7

Champ : ménages fiscaux – hors communautés et sans abris
Sources : Insee, Filosofi 2016 – Traitement CorsiStat

Une pauvreté plus marquée dans le nord que dans le sud de l'île

Les ménages en situation de précarité sont quel que soit le type, plus élevés en Corse que pour l'ensemble de la France métropolitaine. Exceptées les familles monoparentales très impactées par la pauvreté sont inférieurs d'un point en Corse (29 %).

Parmi les catégories de ménages, sont en situation de pauvreté davantage les personnes vivant seules (24 %), car disposer d'un seul revenu expose plus souvent à la pauvreté, l'isolement ne permettant pas le soutien d'autres membres composant le ménage sous forme de partage des revenus et des charges. Ainsi que les familles nombreuses, soit à partir de cinq individus (28,5 %).

En Corse comme au national, c'est la famille monoparentale, autour de 30 %, ce sont majoritairement des femmes seules avec enfant(s). En moyenne, leur niveau de vie est inférieur de 35 % à celui de l'ensemble de la population et ce malgré les droits supplémentaires et les allocations spécifiques attribuées.

Les revenus mensuels de ces ménages précaires oscillent entre 767 € pour un homme seul et 832 € pour un couple avec enfant(s).

À l'échelle des deux anciens départements insulaires, la Haute-Corse a un taux de pauvreté (21,7 %) de 4,5 points supérieur à celui de la Corse-du-Sud (17,2 %).

TYPOLOGIE DES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ EN 2016 (EN %)

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine	Niveau de vie médian des pers. pauvres en Corse (en €/mois)
Taux de pauvreté au seuil de 60 %	17,2	21,7	19,6	14,7	806
Ménages d'une personne	21,4	26,3	24,0	16,9	810
Ménages de deux personnes	13,9	18,4	16,3	9,2	822
Ménages de trois personnes	14,3	19,3	16,9	13,2	809
Ménages de quatre personnes	15,1	19,3	17,4	12,2	819
Ménages de cinq personnes ou plus	26,8	30,0	28,5	26,7	821
Couples sans enfant	11,5	15,2	13,4	5,9	832
Couples avec enfant(s)	16,8	20,3	18,6	13,6	821
Famille monoparentale	24,5	32,8	29,0	30,0	799
Femmes seules	21,1	26,8	24,1	15,9	816
Hommes seuls	21,7	25,7	23,6	18,2	767

Champ : ménages fiscaux – hors communautés et sans abris
Sources : Insee, Filosofi 2016 – Traitement CorsiStat

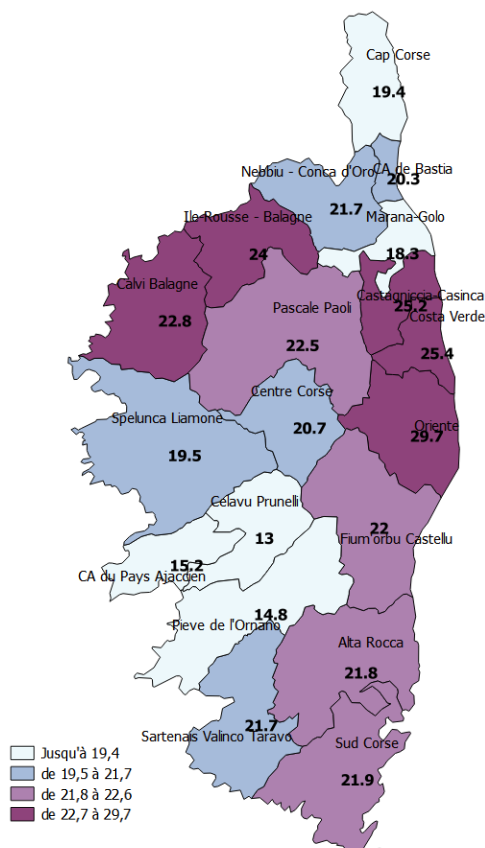
Lecture : 24 % des ménages corses composés d'une personne sont en situation de pauvreté contre 16,9 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Le niveau de vie médian des Corses vivant seuls et touchés par la pauvreté est de 810 € par mois

Les territoires à forte saisonnalité de l'emploi davantage touchés par la pauvreté

Les territoires sont inégalement touchés par la pauvreté, seuls six enregistrent des taux inférieurs à la moyenne régionale. Les taux varient de 13 % sur la communauté de communes de Celavu-Prunelli, à 29,7 % sur celle de l'Oriente.

Les zones les plus impactées sont celles où le tourisme y est le plus développé et donc dépendantes des activités saisonnières, à savoir celles de Balagne et toute la plaine orientale jusqu'à l'extrême sud. La plaine orientale où l'agriculture y est aussi spécifiquement présente, explique aussi ces taux élevés de pauvreté.

La communauté de communes très rurale Pasquale Paoli se distingue aussi avec un taux qui s'élève à 22,5 %.



Malgré les taux élevés de pauvreté, la Corse est la région de France métropolitaine la moins exposée au surendettement

La structure et le niveau de l'endettement des ménages surendettés traduisent les difficultés de trésorerie auxquelles ils sont confrontés. Elle est caractérisée par une mixité de l'endettement combinant principalement les crédits à la consommation (présents dans 77,5 % des dossiers) et les arriérés de charges courantes (présents dans 80,1 % des dossiers). La moitié des dossiers comprend au moins 7 dettes (8 à l'échelle métropolitaine). En terme de densité, la Corse demeure la région de France métropolitaine la moins exposée à la problématique de surendettement avec 190 dossiers déposés pour 100 000 habitants. Le niveau médian d'endettement observé en Corse pour l'ensemble des dossiers recevables s'établit à 24 450 euros.

La population des surendettés est caractérisée par une prédominance d'individus vivant seuls et sans personne à charge. Ainsi, 60 % des dossiers déclarés recevables

concernent des individus divorcés, séparés, célibataires ou veufs.

La classe d'âges la plus représentée parmi les surendettés est celle des "35 à 44 ans", soit 27,2 %.

Les difficultés liées à l'emploi vont souvent de pair avec le surendettement, en effet 17,8 % des surendettés sont au chômage, 14,6 % sont sans profession, et 16,1 % sont sans activité professionnelle (congé maladie de longue durée, congé parental, invalidité).

Dans l'hexagone comme en Corse, les femmes surendettées sont majoritaires, soit 55,5 % de l'ensemble des débiteurs. Néanmoins on enregistre un net repli de 6 points par rapport à 2014.

Les ménages corses en situation de surendettement sont majoritairement locataires de leur logement, soit 71,2 % contre 75,4 % en France métropolitaine.

	Dossiers déposés en 2018			Part des dossiers recevables	
	Nb pour 100 000 hab.	Nombre	Glissement annuel	2018	Glissement annuel
Corse	190	543	- 9,0 %	85,3 %	- 7,4 %
Corse-du-Sud	212	288	- 14,3 %	84,0 %	- 11,7 %
Haute-Corse	169	255	- 2,3 %	86,7 %	- 2,2 %
France métropolitaine	305	162 936	- 10,0 %	90,9 %	- 11,3 %

Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur la page de Corsica Statistica : Le surendettement des ménages en Corse - année 2018

La population de chômeurs est particulièrement exposée à la pauvreté

	Niv. de vie médian selon la source principale de revenus des ménages (en €/mois)		Taux pauvreté selon la source principale de revenus des ménages (en €/mois)	
	Corse	France métrop.	Corse	France métrop.
Salaires et traitements	1 690	1 776	13,8	11,2
Indemnités de chômage	988	999	56,2	54,6
Revenus des activités non salariées	1 829	2 099	30,0	19,8
Pensions, retraites et rentes	1 584	1 743	21,0	11,8
Revenus du patrimoine	2 056	2 266	22,9	21,5

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-CCMSA, Fillisofi 2016 - Traitement CorsiStat

Les disparités de niveaux de vie sont importantes selon la source de revenu et entre la Corse et la France métropolitaine.

Les ménages percevant des indemnités de chômage ont un revenu médian de 988 euros par mois, il est inférieur de 38 % à celui des personnes en emploi, ce qui conduit 56,2 % d'entre-eux dans la pauvreté. Seule cette catégorie connaît une situation similaire en Corse comme en France métropolitaine.

Ensuite, les ménages ayant comme principale source de

revenus provenant d'activités non salariées, sont 30 % en situation de pauvreté, l'écart est de plus de 10 points avec l'hexagone.

Cet écart est le plus important pour les ménages qui perçoivent une pension, retraite ou rente, où le taux de pauvreté atteint 21 % en Corse, soit environ 11 points de plus que sur l'ensemble du pays. Aussi, le revenu médian des retraités corses y est inférieur de 160 euros par mois.

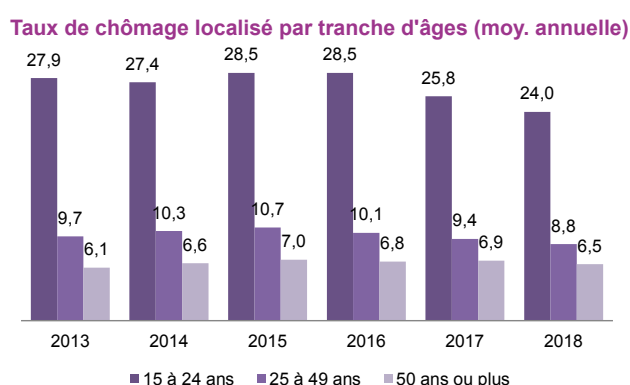
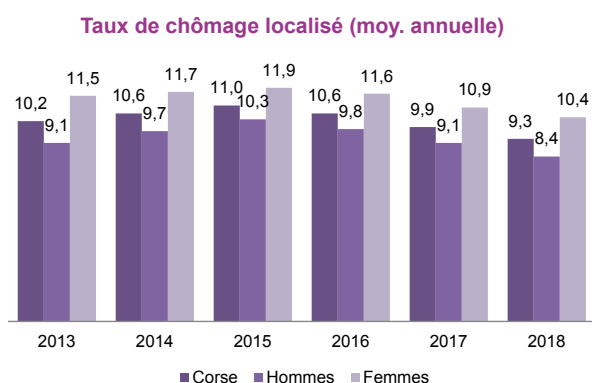
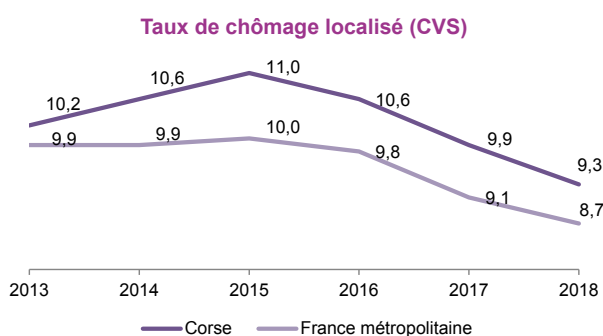
Le chômage en Corse, une part plus élevée parmi les femmes et les jeunes de moins de 25 ans

En 2018, la Corse compte 9,3 % de sa population active au chômage. Après une augmentation annuelle du taux depuis la crise de 2008, pour la troisième année consécutive, il connaît un repli. La tendance est aussi nationale avec toutefois un taux de chômage moins élevé, soit 8,7 % en métropole et 9,0 % pour la France de province.

Au sein de la population active insulaire, la part des femmes au chômage (10,4 %) est plus élevée que celle

des hommes de 2 points et supérieure à la moyenne régionale, alors qu'au national les taux sont quasi ex aequo entre les genres, soit autour de 9 %.

Les jeunes apparaissent comme un public particulièrement touché, avec un taux de chômage de 24 %. La Corse est la troisième région la plus concernée après les Hauts-de-France (27,5 %) et l'Occitanie (25,9 %).



Le parc locatif social concentré sur les grandes agglomérations

Au 1er janvier 2018, le parc locatif social corse compte 14 451 logements. La progression de nouveaux logements est de 2,4 % sur un an (+336 logements).

Malgré que la Corse ait le plus faible taux de logements de l'hexagone, elle apparaît comme la région la plus dynamique sur cette année 2017.

L'ancien département de Haute-Corse compte 57,4 % de la totalité du parc. Les logements sont principalement répartis sur les deux grandes agglomérations de Corse : 30 % de logements sur la commune d'Ajaccio et 36 % sur celle de Bastia.

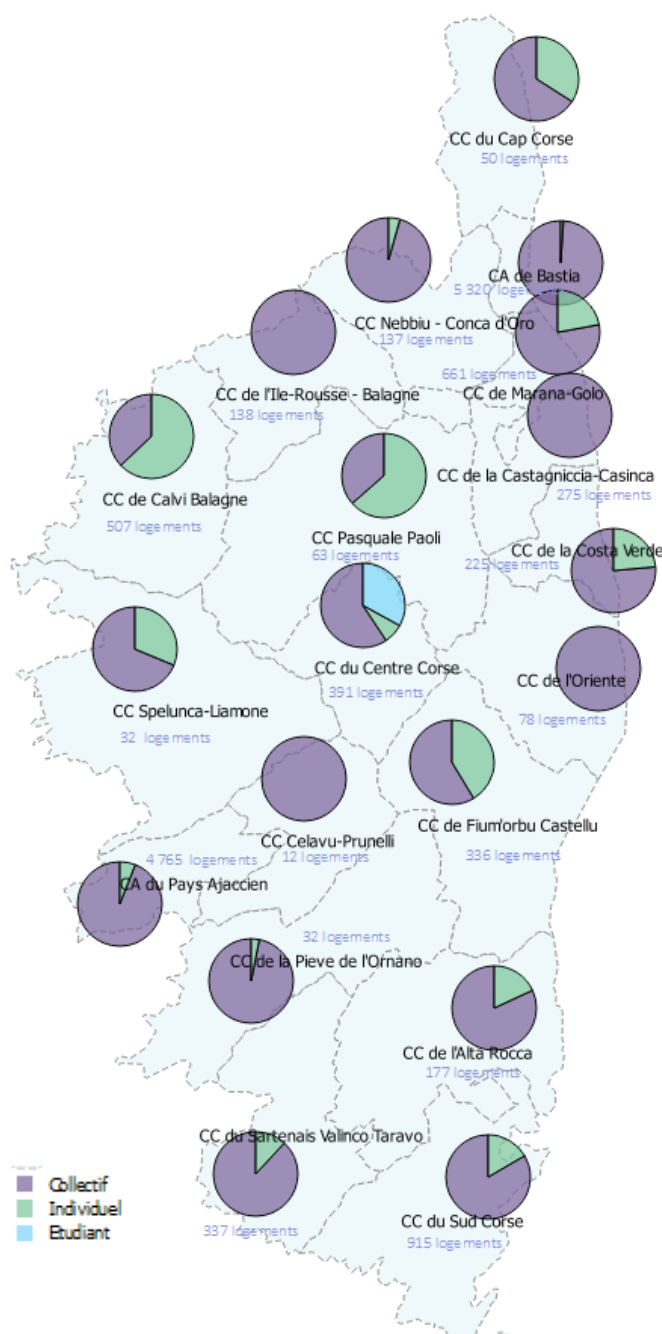
La proportion de logements vacants de 1,5 % est la

plus basse de France, cela témoigne de l'importante tension sur le territoire.

Les logements principalement collectifs (91 %) sont pour 78 % du parc, à parts égales des T3 ou des T4, alors que seulement 14 % sont des T1 et T2. L'offre du parc n'est ainsi pas suffisante pour ménages d'une personne pourtant très touchés par la pauvreté (24 %).

Le prix moyen du loyer du parc locatif social s'élève à 5,61 euros au m², soit 20 centimes plus cher que celui observé à l'échelle nationale hors Ile-de-France.

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur la page de Corsica Statistica : [Le parc locatif social en Corse au 1er janvier 2018](#)



Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2018 - Traitement CorsiStat

Le poids limité des prestations sociales

Note : les données qui suivent sont issues de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), donc elles sont toutes rapportées aux allocataires.

Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation en regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (comme les ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les autres membres du foyer allocataire (conjoint, enfants et autres personnes à charge au sens des prestations familiales) sont appelés les ayants-droit. L'ensemble formé par les allocataires et leurs ayants-droit représente les personnes couvertes.

Alors que la Corse détient tous les records de pauvreté, le recours aux prestations sociales est comparativement moins élevé que dans les autres régions.

La Corse dénombre en décembre 2018, plus de 52 000 foyers allocataires, dont 58 % se situent dans le nord de l'île. Le nombre de personnes qui composent ces foyers s'élèvent à 120 000, dont 48 000 sont des enfants.

Pour un quart des foyers, la part de ces prestations représente 50 % ou plus des ressources¹. Pour 15 % c'est la totalité.

1 Ressources brutes déclarées + prestations familiales

	Nb de foyers allocataires	Nb de foyers alloc. dont ressources sont pour 50 % ou plus des prestations CAF	Nb de foyers alloc. dont ressources sont pour 100 % des prestations CAF
Corse-du-Sud	22 019	5 008	3 011
Haute-Corse	30 242	7 829	4 883
Corse	52 261	12 837	7 894

Source : Caf, fichier FILEAS - BENETRIM - décembre 2018 - Traitement CorsiStat

DÉFINITION DE LA PAUVRETÉ SOURCE INSEE

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Le seuil de pauvreté pour l'année 2016, s'établit à **1 026 € par mois**.

FILOSOFI : FICHER LOCALISÉ SOCIAL ET FISCAL

Le dispositif Filosofi a été mis en œuvre afin de permettre, de façon nouvelle, une observation du revenu disponible des ménages aux échelons géographiques infra-départementaux. Les données issues de Filosofi proviennent du rapprochement des données fiscales (les déclarations de revenus des personnes physiques, la taxe d'habitation et le fichier d'imposition des personnes) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations : la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), la caisse nationale assurance vieillesse (Cnav) et la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

Le ménage fiscal est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement (hors logement collectif).

Ménage fiscal : il est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement (hors logement collectif).

Niveau de vie médian : il partage la population en deux par le montant pour lequel la moitié des personnes touche moins et l'autre moitié davantage. Il est mesuré après impôts et prestations sociales.

Minimum vieillesse : dispositif permettant de garantir aux personnes âgées aux revenus modestes un niveau minimal de ressources. Remplacé depuis le 1er janvier 2017 par l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Le montant pour une personne seule sans ressources est de 868 € par mois et pour deux personnes de 1 348 €.

AVERTISSEMENT

Dans le champ couvert par Filosofi sont absents ou exclus des ménages fiscaux dits « ordinaires » : les contribuables vivant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, centres d'hébergement, maisons de détention, communautés religieuses, cités universitaires, ...) et les sans-abri. Cela représente 62 982 personnes non couvertes par le dispositif Filosofi.

Aussi, en Corse pour l'année 2016, Filosofi traite 124 341 ménages fiscaux, comprenant 267 473 personnes, soit 81 % de la population résidente, il est donc non exhaustif.

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

**Agenza di Sviluppo
Economicu di a Corsica**
**Agence de Développement
Économique de la Corse**

